

Solidaris propose

10 PRIORITÉS POUR AGIR MAINTENANT !



Ne pas jeter sur la voie publique

FAIRE DE LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES UNE PRIORITÉ

La santé mentale des enfants et des jeunes ne peut plus être un sujet secondaire. Elle doit passer au premier plan des politiques publiques. Les signaux sont là, et ils s'accumulent. Beaucoup de jeunes disent se sentir seuls. Les liens se distendent. La pression scolaire pèse lourd, et les écrans occupent une place de plus en plus grande.

À côté de ça, les inégalités restent bien présentes, la prévention arrive souvent trop tard, et on identifie encore difficilement certaines situations à risque. Dans les familles, à l'école, dans les lieux de vie en général, les tensions existent et ne sont pas toujours prises en compte. Même les fragilités très précoces, dès la période périnatale, passent encore trop souvent sous le radar. Face à cela, on ne peut pas se contenter d'actions isolées. Il faut avancer ensemble, et agir à tous les niveaux de pouvoir.

Ce document présente les dix priorités issues du mémorandum élaboré par le Comité stratégique de Solidaris après plusieurs mois de travaux, d'auditions et d'analyses.

Editeur responsable : Jean-Pascal Labille
Rue Saint-Jean, 32-38, 1000 Bruxelles
Juin 2026



1. CRÉER UN SECRÉTARIAT D'ÉTAT DÉDIÉ À LA LUTTE CONTRE LA SOLITUDE
2. MIEUX ENCADRER L'ACCÈS AUX RÉSEAUX SOCIAUX
3. DOUBLER LE NOMBRE DE PÉDOPSYCHIATRES EN BELGIQUE
4. DOTER CHAQUE COMMUNE D'UNE « DÉLÉGATION AUX DROITS DE L'ENFANT »
5. ALIGNER LA DURÉE DU CONGÉ DE PATERNITÉ SUR CELUI DU CONGÉ DE MATERNITÉ
6. RENFORCER L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE
7. DOTER D'ICI 2030 CHAQUE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE D'UN « RÉFÉRENT CLIMAT SCOLAIRE » FORMÉ ET CERTIFIÉ
8. ÉLARGIR LE MODÈLE AU FORFAIT DES MAISONS MÉDICALES AUX PSYCHOLOGUES DE PREMIÈRE LIGNE
9. METTRE EN PLACE UN DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE DES TROUBLES MENTAUX PÉRINATAUX
10. FAIRE DE L'ÉCOLE UN ESPACE RÉELLEMENT INCLUSIF DE LA NEURODIVERSITÉ

Pour rester informé des suites de ce travail, vous pouvez vous inscrire à notre newsletter via ce QR code :



LES 10 PRIORITÉS DE SOLIDARIS



1.

CRÉER UN SECRÉTARIAT D'ÉTAT DÉDIÉ À LA LUTTE CONTRE LA SOLITUDE

Aujourd'hui, l'isolement social pèse lourdement sur la santé mentale des jeunes et favorise notamment les troubles anxieux.

Proposition : créer un secrétariat d'État chargé de piloter une stratégie interfédérale contre la solitude.

4.

DOTER CHAQUE COMMUNE D'UNE « DÉLÉGATION AUX DROITS DE L'ENFANT »

Les communes jouent un rôle central dans la vie quotidienne des enfants : école, accueil, loisirs, cadre de vie.

Proposition : créer, dans chaque commune, une délégation chargée de veiller au respect des droits de l'enfant et de publier un rapport annuel.

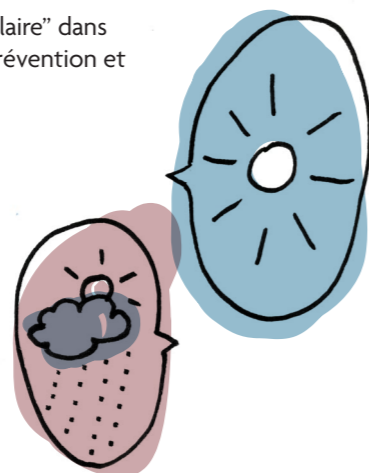


7.

DOTER D'ICI 2030 CHAQUE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE D'UN « RÉFÉRENT CLIMAT SCOLAIRE » FORMÉ ET CERTIFIÉ

Le harcèlement touche encore de nombreux élèves et peut avoir des conséquences durables sur leur parcours.

Proposition : désigner un référent "climat scolaire" dans chaque école d'ici 2030 pour coordonner la prévention et intervenir rapidement.



2.

MIEUX ENCADRER L'ACCÈS AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Les plateformes sont conçues pour capter l'attention, parfois au détriment du bien-être des jeunes, surtout lorsqu'ils y sont exposés très tôt.

Proposition : fixer une majorité numérique à 16 ans et interdire l'accès aux réseaux sociaux avant 13 ans.



5.

ALIGNER LA DURÉE DU CONGÉ DE PATERNITÉ SUR CELUI DU CONGÉ DE MATERNITÉ

La période périnatale est essentielle pour les parents comme pour l'enfant, mais les congés restent aujourd'hui très inégalement répartis.

Proposition : aligner le congé de paternité sur celui de maternité, en le portant à 15 semaines.

8.

ÉLARGIR LE MODÈLE AU FORFAIT DES MAISONS MÉDICALES AUX PSYCHOLOGUES DE PREMIÈRE LIGNE

Beaucoup de jeunes rencontrent des difficultés pour accéder à un suivi psychologique, alors que les premières interventions sont déterminantes.

Proposition : étendre le système de financement au forfait aux psychologues de première ligne.

9.

METTRE EN PLACE UN DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE DES TROUBLES MENTAUX PÉRINATAUX

Le post-partum est une période de grande vulnérabilité, encore trop peu reconnue.

Proposition : renforcer la prévention et mettre en place un dépistage systématique, avec une meilleure formation des professionnels.

3.

DOUBLER LE NOMBRE DE PÉDOPSYCHIATRES EN BELGIQUE

La plupart des troubles mentaux débutent avant 14 ans, mais les listes d'attente restent longues faute de pédopsychiatres, alors que les besoins augmentent.

Proposition : doubler le nombre de pédopsychiatres en augmentant les sous quotas de formation, en soutenant les pratiques ambulatoires multidisciplinaires et en revalorisant les actes médicaux.



6.

RENFORCER L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

L'accueil de la petite enfance est un levier clé pour l'égalité des chances et la détection précoce de vulnérabilités psycho-sociales chez les enfants, mais les inégalités d'accès persistent.

Proposition : fixer comme objectif un taux de couverture minimum de 60% de places d'accueil et 33% de places accessibles financièrement dans les quartiers où vivent les familles en précarité ou plus vulnérables.



10.

FAIRE DE L'ÉCOLE UN ESPACE RÉELLEMENT INCLUSIF DE LA NEURODIVERSITÉ

L'inclusion avance, mais elle reste parfois fragile, avec des élèves qui restent en difficulté malgré leur présence en classe.

Proposition : développer des aménagements plus souples et des parcours adaptés pour mieux prendre en compte la neurodiversité.

